

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 Mai 2017

Présents : Mmes Mrs. Régine REMILLON – Marc BLETEAU - Marie BAUD – Vincent MOREAU - Marylène DAIGUEMORTE – Serge JACQUEMOUD - Jacky DURET – Maryse MICHALAK – Esther VACHOUX – Pierre MORETTI – Marjorie DUVERNEY-BOISIER

Absents excusés: Jannick GRANIER (pouvoir à Mme Régine REMILLON) - Jean BOCHET – Laurent DELIEUTRAZ - Sylvia DUSONCHET.

1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 3 Avril 2017, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2) Sur proposition de la Commission des Finances et de Mme Le Maire, le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions aux associations : exercice 2017

- Association des Parents d'Elèves d'Arbusigny : 2 700 € - Foyer Rural de Loisirs pour Tous d'Arbusigny : 1 000 € - Association Lou Ptiou Golus (cantine d'Arbusigny) : 5 000 € - USEP de l'Ecole d'Arbusigny : 50 € – Association d'Assistantes Maternelles d'Arbu : 50 € - A.D.M.R. Les Tourelles Reignier : 400 € - Moto-Club Arbusigny/La Muraz: 100 € - Association des Parents d'Elèves du Collège de Reignier (AIPE) : 50 € - Association Sportive du Collège de Reignier (Foyer socio-éducatif) : 50 € - La Prévention Routière (comité 74) : 150 € - Association « Pages Ouvertes » (développement goût de la lecture) : 60 € - Harmonie municipale Reignier-Esery : 100 € - Association des Donneurs de Sang : 150 € - Croix-Rouge comité La Roche/Reignier : 100 € - Association des Jeunes Sapeurs Pompiers d'Annemasse : 50 € - Anciens A.F.N. canton de Reignier : 50 € -Groupement Défense Grêle Bonneville/Reignier : 700 € - Association «Le Souvenir Français»: 80 € - Ecole de Musique de Pers-Jussy : 150 € - U.S.P.J. de Pers-Jussy (Foot) : 100 € - Association La Jonquille Sportive Reignier (Foot) : 50 € - Association Handi Festif Reignier : 100 € - REGAR (Réseau de Gérontologie Annemasse Reignier) : 50 € - Les Restaurants du Cœur de Haute-Savoie : 50 € - Canhicap (chiens guides aveugles) : 50 € - La Chamarette (classe découverte) : 60 € - Assoc. Dép. Transports éducatifs : 80 € - Les Amis des Sentiers : 100 € - Assoc. Lutte contre la faim agglo. Annemasse : 40 € - M.F.R. Cormaranche-En-Bugey : 50 € - M.F.R. Cruseilles : 50 € - Lycée Jeanne Antide Animation: 50 € - Ecole ECAUT Viuz en Sallaz : 50 € .

3) La dissolution du SIGSCSPRA entraîne une répartition de son actif et de son passif entre les collectivités membres. La répartition des modalités budgétaires et comptables de liquidation proposée par le comité syndical en date du 3 février 2017 est approuvée par le conseil municipal.

4) Accord pour devis / factures suivants :

Porte d'entrée W.C. public (fourniture et pose) : 3 232,80 €TTC (Serrurerie Somann2) – Entretien des massifs : 3 552,00 €TTC– Abattage Arbre dans le cimetière : 240,00 €TTC (Paysage des Bornes) - changement des disjoncteurs des circulateurs chaufferie salle des fêtes : 500,03 €TTC (Ets Montant).

5) Commémoration du 8 Mai à 10h.30 avec la participation des enfants des écoles

Apéritif « Fête des mères » : Samedi 27 Mai à 18h.30 à la salle des associations avec la participation des enfants des écoles.

Escapades en calèche : samedi 10 juin de 9h30 à 17h. à Arbusigny « Au rythme des chevaux de traits, découvrez les marais, la vie rural et les paysages du plateau des Bornes. Durée en calèche : 1h.30. Contact Frédéric Dumoulié 04.50.95.92.16 à la Maison du Salève.

Affiché en exécution du Code Général des Collectivités Territoriales Art. L.2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Secrétaire de séance
Serge JACQUEMOUD

Maire
Régine REMILLON